HISTOIRE LITTÉRAIRE DU XVIIIE SIÈCLE

L'ensemble du XVIII^e siècle peut être caractérisé par une **tension entre conservation et modernisation**, **entre un monde ancien** – héritage classique, forme politique de la monarchie absolue, catholicisme – **et un monde nouveau** – réformisme et mise en question des pouvoirs politique et religieux.

Le siècle construit une **morale de la nature et du bonheur**, qui donne une place nouvelle à l'**individu** et à deux qualités cardinales : la **raison** et son complément nécessaire, la **sensibilité**. « Il faut de l'esprit *et* du cœur. » (Alain Viala, *L'âge classique et les Lumières*, Paris, PUF, 2015, p. 376) On assiste à un essor de la science et à une volonté de diffuser **tous les savoirs**, qui passe par des productions littéraires au croisement de la morale, des sciences de la philosophie, de l'histoire... Il faudra sans cesse garer à l'esprit que la littérature, au xVIIII^e siècle a un sens bien plus large que celui que nous lui donnons maintenant. Le terme de « République des Lettres » rassemble, outre ce que nous appelons littérature, les sciences, la philosophie, l'histoire, la morale et une seule et même personne (ex : Voltaire, Diderot) peut pratiquer toutes ces disciplines.

COURS N° 1 : LES LUMIÈRES ET LA « LITTÉRATURE D'IDÉES »

Si la littérature du xviii^e siècle et plus particulièrement celle des Lumières est souvent présentée « comme une littérature d'idées plus que de poésie » (Pierre Frantz), c'est parce qu'elle articule littérature et philosophie. Ceux qui se déclaraient « philosophes » sont aujourd'hui considérés par l'histoire de la philosophie plus comme des...écrivains. Les littéraires, en revanche, les trouvent parfois trop « philosophes ». L'expression « littérature d'idées » se propose donc de rassembler leurs œuvres en faisant valoir leur double identité, littéraire et philosophique.

N'oubliez pas néanmoins que cette catégorie de « littérature d'idées » regroupe en fait plusieurs *genres* littéraires : les contes philosophiques, les dialogues d'idées, les essais, les discours et parfois même les romans...

LES LUMIÈRES: TENTATIVE DE DÉFINITION

Il est délicat de proposer une définition absolue des Lumières, dont il ne faut jamais oublier la diversité (d'où l'importance du pluriel) et les conflits internes. Emmanuel Kant, philosophe allemand du XVIII^e siècle, en propose dans un texte en forme de bilan une caractérisation.

Kant, Qu'est-ce que les lumières, 1784 :

Les « Lumières » se définissent comme la sortie de l'homme de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. Sapere aude !* Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières.

- [...] pour répandre ces lumières, il n'est besoin de rien d'autre que de liberté; de fait, de sa plus inoffensive manifestation, à savoir l'usage public de sa raison et ce, dans tous les domaines.
- * phrase latine qui signifie « Osez savoir ! » (par extension, « osez connaître », « osez penser par vous-mêmes ».

Si on désigne encore les Lumières à l'aide d'une **métaphore**, c'est parce qu'on les caractérise souvent par leur lutte : la lumière est l'image de la raison, qui « éclaire », c'est-à-dire fait accéder à la clarté, à la clairvoyance, et triomphe de **l'obscurantisme**.

1. LES LUMIÈRES EN LUTTE

1.1. LES LUMIÈRES CONTRE L'OBSCURANTISME : ANTICLÉRICALISME ET TOLÉRANCE

Les gens de lettres appartenant aux Lumières luttent d'abord contre les croyances superstitieuses, les dogmes religieux et les fanatismes.

Montesquieu, au début du XVIII^e siècle, met discrètement en cause les religions et lutte contre les préjugés dans ce qu'il nommera lui-même, en 1748, une « espèce de roman » : Les Lettres persanes (1721). Ce roman épistolaire satirique met en scène deux Persans, Rica et Usbek, qui voyagent à Paris et décrivent l'absurdité de certaines coutumes qu'ils y observent. Le détour de la fiction permet à Montesquieu de proposer à travers le regard naïf des deux protagonistes, un tableau de la société française de la fin du règne de Lois XIV et de la Régence qui se double d'une critique de l'absolutisme et du dogmatisme religieux.

• Montesquieu, Les Lettres persanes, 1721

Lettre XXIV RICA A IBBEN A Smyrne.

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan : les maisons y sont si hautes, qu'on jugerait qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée ; et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirais pas peut-être, depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a pas de gens au monde qui tirent mieux partie de leur machine que les Français ; ils courent, ils volent : les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feraient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi et qui me passe me fait faire un demi-tour; et un autre qui me croise de l'autre côté me remet soudain où le premier m'avait pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes : je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre ; et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, et ses flottes équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et il le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.

Ce que je dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle le

pape : tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un ; que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce.

Et, pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne de temps en temps, pour l'exercer, de certains articles de croyance. Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit qu'il appela *constitution*, et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y était contenu. Il réussit à l'égard du prince, qui se soumit aussitôt, et donna l'exemple à ses sujets; mais quelques-uns d'entre eux se révoltèrent, et dirent qu'ils ne voulaient rien croire de tout ce qui était dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte qui divise toute la cour, tout le royaume et toutes les familles. Cette *constitution* leur défend de lire un livre que tous les chrétiens disent avoir été apporté du ciel : c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur sexe, soulèvent tout contre la *constitution* : elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilège. Il faut pourtant avouer que ce moufti ne raisonne pas mal ; et, par le grand Ali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte loi : car, puisque les femmes sont d'une création inférieure à la nôtre, et que nos prophètes nous disent qu'elles n'entreront point dans le paradis, pourquoi faut-il qu'elles se mêlent de lire un livre qui n'est fait que pour apprendre le chemin du paradis ?

J'ai ouï raconter du roi des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire.

On dit que, pendant qu'il faisait la guerre à ses voisins, qui s'étaient tous ligués contre lui, il avait dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui l'entouraient; on ajoute qu'il les a cherchés pendant plus de trente ans, et que, malgré les soins infatigables de certains dervis qui ont sa confiance, il n'en a pu trouver un seul. Ils vivent avec lui : ils sont à sa cour, dans sa capitale, dans ses troupes, dans ses tribunaux; et cependant on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On dirait qu'ils existent en général, et qu'ils ne sont plus rien en particulier : c'est un corps; mais point de membres. Sans doute que le ciel veut punir ce prince de n'avoir pas été assez modéré envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles, et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien.

Je continuerai à t'écrire, et je t'apprendrai des choses bien éloignées du caractère et du génie persan. C'est bien la même terre qui nous porte tous deux; mais les hommes du pays où je vis, et ceux du pays où tu es, sont des hommes bien différents.

De Paris, le 4 de la lune de Rebiab 2, 1712.

Le dispositif littéraire du récit de voyage proposant un point de vue considéré comme exotique employé par Montesquieu ouvre la voie à Voltaire, qui reprend le même procédé dans ses contes philosophiques, tels que *Micromégas* (1752), *L'Ingénu* (1757), ou encore *Candide* (1759) qui met en scène le séisme qui détruit Lisbonne en 1755. Ce tremblement de terre initie une réflexion sur le pouvoir de Dieu et une mise en question de la religion et de la croyance.

Voltaire consacre une large place à cette question dans *Candide* et engage une lutte contre l'obscurantisme religieux que l'on trouve aussi bien dans son *Essai sur les mœurs* (1756) que dans son *Dictionnaire philosophique* (1764), publié en Suisse anonymement. On cite souvent l'article « Fanatisme », qu'il considère comme une « maladie épidémique » et oppose à l'esprit philosophique. Son article « Abbé » s'inscrit dans une ancienne tradition anticléricale et attaque directement le clergé en reprenant le thème de la cupidité des religieux.

Voltaire, Dictionnaire philosophique, 1764 : articles « Abbé » et « Foi »

ABBÉ.

Où allez-vous, monsieur l'abbé? etc. Savez-vous bien qu'Abbé signifie *Père*? Si vous le devenez, vous rendez service à l'état; vous faites la meilleure œuvre sans doute que puisse faire un homme; il naîtra de vous un être pensant. Il y a dans cette action quelque chose de divin.

Mais si vous n'êtes Monsieur l'Abbé que pour avoir été tonsuré, pour porter un petit collet, et un manteau court, et pour attendre un bénéfice simple, vous ne méritez pas le nom d'Abbé.

Les anciens moines donnèrent ce nom au supérieur qu'ils élisaient. L'Abbé était leur père spirituel. Que les mêmes noms signifient avec le temps des choses différentes ? L'Abbé spirituel était un pauvre à la tête de plusieurs autres pauvres. Mais les pauvres pères spirituels ont eu depuis, deux cents, quatre cents mille livres de rente; et il y a aujourd'hui des pauvres pères spirituels en Allemagne qui ont un régiment des gardes.

Un pauvre qui a fait serment d'être pauvre, et qui en conséquence est souverain ! on l'a déjà dit, il faut le redire mille fois, cela est intolérable. Les lois réclament contre cet abus, la religion s'en indigne, et les véritables pauvres sans vêtement et sans nourriture poussent des cris au ciel à la porte de Mr. l'Abbé.

Mais j'entends Messieurs les Abbés d'Italie, d'Allemagne, de Flandre, de Bourgogne, qui disent, Pourquoi n'accumulerons-nous pas des biens et des honneurs ? pourquoi ne serons-nous pas princes ? les évêques le sont bien. Ils étaient originairement pauvres comme nous, ils se sont enrichis, ils se sont élevés ; l'un d'eux est devenu supérieur aux rois : laissez-nous les imiter autant que nous pourrons.

Vous avez raison, Messieurs, envahissez la terre ; elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare ; vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages et pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux ; tremblez que le jour de la raison n'arrive.

1.2. LES LUMIÈRES CONTRE L'ABSOLUTISME : L'ÉQUILIBRE ET LA SÉPARATION DES POUVOIRS

À la lutte contre le dogmatisme religieux des Lumières s'associe une mise en cause de la monarchie absolue telle que construite par le règne de Louis XIV. Montesquieu, dans *L'Esprit des lois*, un ouvrage publié en 1748, entre littérature, philosophie et sociologie politique, se propose d'extraire des principes et des lois générales à partir de l'observation des institutions et des mœurs qu'il a menée dans plusieurs pays européens. L'ouvrage, outre sa visée descriptive, est aussi prescriptif, et on en retient surtout l'élaboration théorique de la séparation des trois pouvoirs politiques (juridique/législatif/exécutif), dans le chapitre 6 du livre II (à propos de l'Angleterre).

Cette séparation et cet équilibre des pouvoirs se distinguent de l'égalitarisme et du pacte social proposés par Rousseau en 1762. Ce dernier s'intéresse à la constitution du corps social (= de la société) : d'après lui, l'humain et devient esclave dans l'état social. Il cherche à comprendre le fondement et la légitimité de ce renversement. Dans le premier chapitre de son ouvrage, il oppose la nature à la convention pour relativiser le caractère sacré de l'ordre social et introduire l'idée du « contrat social » (qu'il définira dans son troisième chapitre : « Chacun de nous met en commun sa volonté, ses biens, sa force et sa personne, sous la direction de la volonté générale, et nous recevons tous en corps chaque membre comme partie inaliénable du tout. »).

• Rousseau, Du Contrat social, 1762

CHAPITRE PREMIER

Sujet de ce premier livre.

L'HOMME est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? Je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérais que la force, et l'effet qui en dérive, je dirais; tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré, qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature; il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. Avant d'en venir-là je dois établir ce que je viens d'avancer.

En faisant de l'individu le fondement de la société, Rousseau – même s'il est en conflit théorique avec les Lumières sur plusieurs points – s'inscrit dans la lignée de la revalorisation de l'expérience et du rationalisme.

Le rationalisme cher aux Lumières, rempart à l'obscurantisme, est à la fois une méthode et un programme. Le règne de la raison s'associe en effet à une aspiration au progrès des sciences et des techniques ainsi qu'à un désir effréné de nouveauté, et notamment de **savoirs nouveaux**.

2. L'IDÉAL DES LUMIÈRES : TOUT CONNAÎTRE — LE PROJET DE L'ENCYCLOPÉDIE

Le programme de *L'Encyclopédie*, qui a également pour titre *Dictionnaire raisonné des sciences et des métiers*, énoncé par Diderot à l'article « Encyclopédie » de l'ouvrage, est bien plus large que celui d'un simple dictionnaire.

• L'Encyclopédie ou le Dictionnaire raisonné des sciences et des métiers, 1747-1772

ENCYCLOPÉDIE, s. f.

(*Philosoph*.) Ce mot signifie enchaînement de connaissances ; [...] En effet, le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain.

Les premiers dictionnaires, apparus à la fin du XVII^e siècle (ex : le dictionnaire de Furetière), ont suscité un vif intérêt du public, si bien que quatre libraires décident en 1745 de faire traduire par Diderot et d'Alembert la *Cyclopaedia or an Universal Dictionary of Arts and Sciences* d'Ephraïm Chambers, publiée à Londres en 1728.

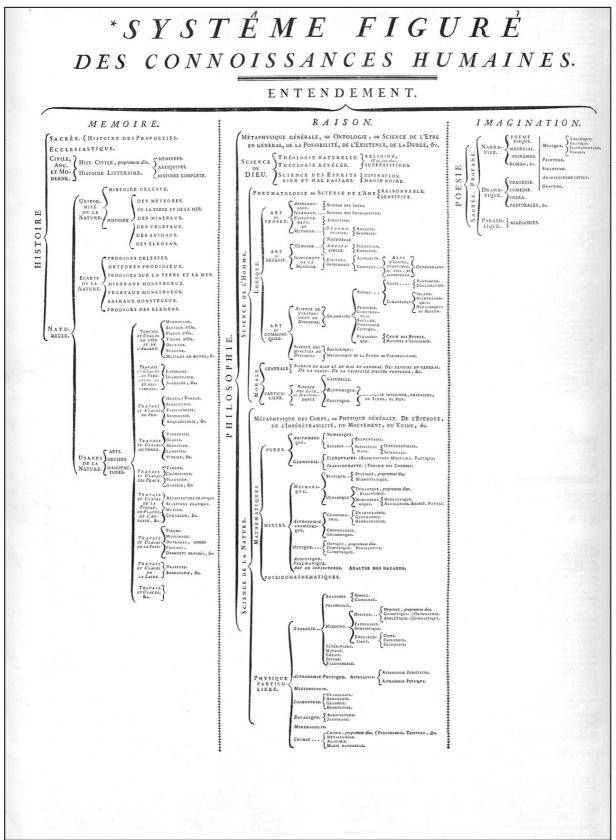
Le projet initial devait déjà ajouter huit volumes aux deux que comptaient l'ouvrage de Chambers, mais en 1772, à son achèvement, *L'Encyclopédie* compte **vingt-huit volumes**: **dix-sept volumes d'articles et de discours**, et **onze volumes de planches**. C'est l'événement intellectuel majeur de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui a connu un **immense succès** et a fait l'objet d'une étroite surveillance, de **condamnations** et de **censures**.

Il existe aujourd'hui une **édition de référence en ligne**, produit d'une vaste collaboration internationale : vous y trouverez des photographies de' l'ouvrage original, une documentation complète sur *L'Encyclopédie*, et des éclairages critiques : allez voir !

http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/

Dans le premier volume, on trouve une classification des sciences qui atteste le triple objectif de *L'Encyclopédie* :

- classer les connaissances
- dans le but de les rendre compréhensibles et accessibles
- pour permettre d'en acquérir le plus possible



Diderot et D'Alembert, « Système figuré des connaissances humaines », Encyclopédie, 1755

Si l'on se souvient du XVIII^e siècle comme du « siècle des philosophes », c'est qu'il en a fondé une nouvelle définition. L'article « Philosophe » de *L'Encyclopédie*, qui paraît en 1765 mais s'appuie sur un essai de 1716, dresse le portrait du philosophe comme un être certes réflexif, guidé par sa raison, mais aussi **social et moral**. Il articule la philosophie à la sociabilité, et ouvre la voie à la constitution des philosophes en « parti », en « clan ». Au cours du siècle, le terme de « philosophe » deviendra synonyme d'« encyclopédiste » et donnera lieu à une querelle qui oppose les philosophes et les soutiens de *L'Encyclopédie* aux antiphilosophes autour de 1760.

• Dumarsais, L'Encyclopédie, article « Philosophe », extrait :

PHILOSOPHE, s. m.

Il n'y a rien qui coute moins à acquérir aujourd'hui que le nom de *philosophe*; une vie obscure & retirée, quelques dehors de sagesse, avec un peu de lecture, suffisent pour attirer ce nom à des personnes qui s'en honorent sans le mériter.

[...]

Mais on doit avoir une idée plus juste du *philosophe*, et voici le caractère que nous lui donnons.

Les autres hommes sont déterminés à agir sans sentir, ni connaître les causes qui les font mouvoir, sans même songer qu'il y en ait. Le *philosophe* au contraire démêle les causes autant qu'il est en lui, et souvent même les prévient, et se livre à elles avec connaissance : c'est une horloge qui se monte, pour ainsi dire, quelquefois elle-même. Ainsi il évite les objets qui peuvent lui causer des sentiments qui ne conviennent ni au bien-être, ni à l'être raisonnable, & cherche ceux qui peuvent exciter en lui des affections convenables à l'état où il se trouve. La raison est à l'égard du *philosophe*, ce que la grâce est à l'égard du chrétien. La grâce détermine le chrétien à agir ; la raison détermine le *philosophe*.

Les autres hommes sont emportés par leurs passions, sans que les actions qu'ils font soient précédées de la réflexion : ce sont des hommes qui marchent dans les ténèbres ; au lieu que le *philosophe* dans ses passions mêmes, n'agit qu'après la réflexion ; il marche la nuit, mais il est précédé d'un flambeau.

[...]

L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes ; mais ce n'est pas l'esprit seul que le *philosophe* cultive, il porte plus loin son attention et ses soins.

L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer, ou dans le fond d'une forêt : les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire ; et dans quelque état où il puisse se trouver, ses besoins et le bien être l'engagent à vivre en société. Ainsi la raison exige de lui qu'il connaisse, qu'il étudie, et qu'il travaille à acquérir les qualités sociables. [...]

Notre *philosophe* ne se croit pas en exil dans ce monde ; il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres : & pour en trouver, il en faut faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; & il trouve en même tems ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire & se rendre utile.

La plupart des grands à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les *philosophes* ordinaires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent. Mais notre *philosophe* qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes, est plein d'humanité. [...]

[...]

Le *philosophe* est donc un honnête homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables. Entez un souverain sur un *philosophe* d'une telle trempe, et vous aurez un parfait souverain.

De cette idée il est aisé de conclure combien le sage insensible des stoïciens est éloigné de la perfection de notre *philosophe* : un tel *philosophe* est homme, et leur sage n'était qu'un fantôme. Ils rougissaient de l'humanité, et il en fait gloire ; ils voulaient follement anéantir les passions, et nous élever au-dessus de notre nature par une insensibilité chimérique : pour lui, il ne prétend pas au chimérique honneur de détruire les passions, parce que cela est impossible ; mais il travaille à n'en être pas tyrannisé, à les mettre à profit, et à en faire un usage raisonnable, parce que cela est possible, et que la raison le lui ordonne. [...]

• L'Encyclopédie : onze tomes de planches

Les onze volumes qui paraissent entre 1762 et 1772 comptent 2 626 planches, sur les sciences, les arts libéraux ou les arts mécaniques, l'histoire naturelle... Elles sont d'abord dessinées puis gravées (d'où les deux signatures : du dessinateur et du graveur).



Planche XVI, Planches, tome VI, « Histoire naturelle. Règne animal [Quadrupèdes, Singes, Cétacés, etc.], L'Encyclopédie, détail, 1768.

Extrait de l'explication de la planche XVI :

Le Pangolin, fig. 2. & le Phatagin, fig. 3. sont deux animaux qui se ressemblent beaucoup. On les trouve en Afrique, ils se nourrissent de fourmis comme le Tamanoir; mais au lieu de poils, ils ont le corps couvert d'écailles qui leur servent de défenses contre leurs ennemis. Quand ils se voient poursuivis, ils plient leur corps en deux, en portant la tête du côté de la queue; ensuite ils rabattent leur queue sur le corps, de sorte qu'ils présentent de tous les côtés des armes qui sont fort offensives quand on y touche. Le Pangolin, fig. 2. est beaucoup plus grand que le Phatagin, fig. 3. & il a jusqu'à huit piés de longueur quand il a pris son accroissement, mais sa queue fait environ la moitié de cette longueur; ses écailles n'ont point de pointes comme celles du Phatagin, & ses piés sont recouverts de petites écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le Phatagin les a couverts de poils ainsi que le ventre. On distingue encore ces deux animaux l'un de l'autre par la queue qui n'a que la longueur du corps dans le Pangolin, & qui est plus longue que le corps dans le Phatagin. Voyez l'Hist. nat. gén. & part. tom. X. in-4. p. 180.

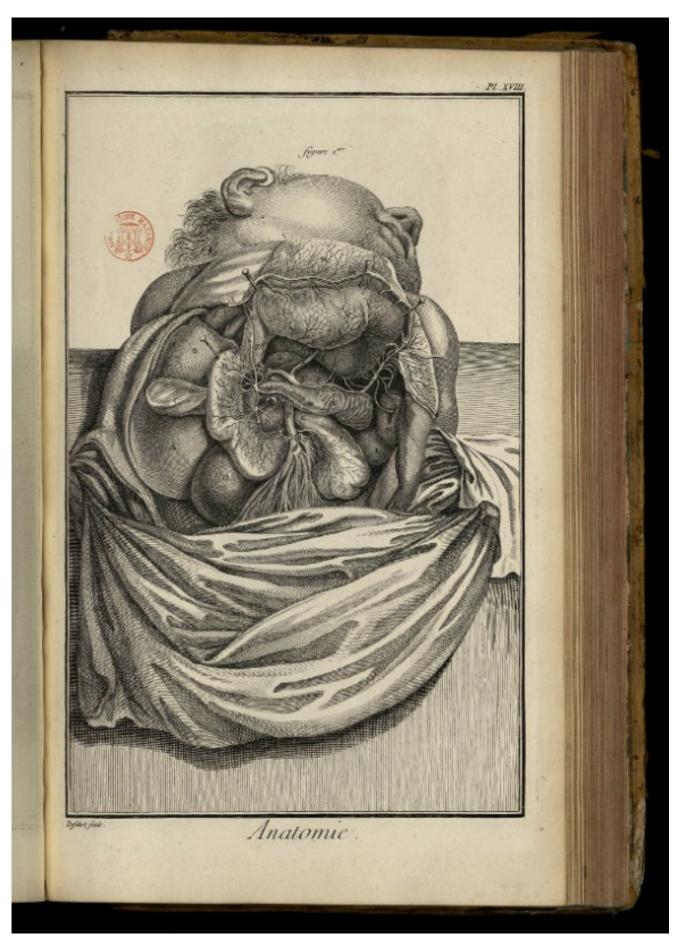


Planche XVIII., Planches, tome 1, « Anatomie », L'Encyclopédie, 1762.